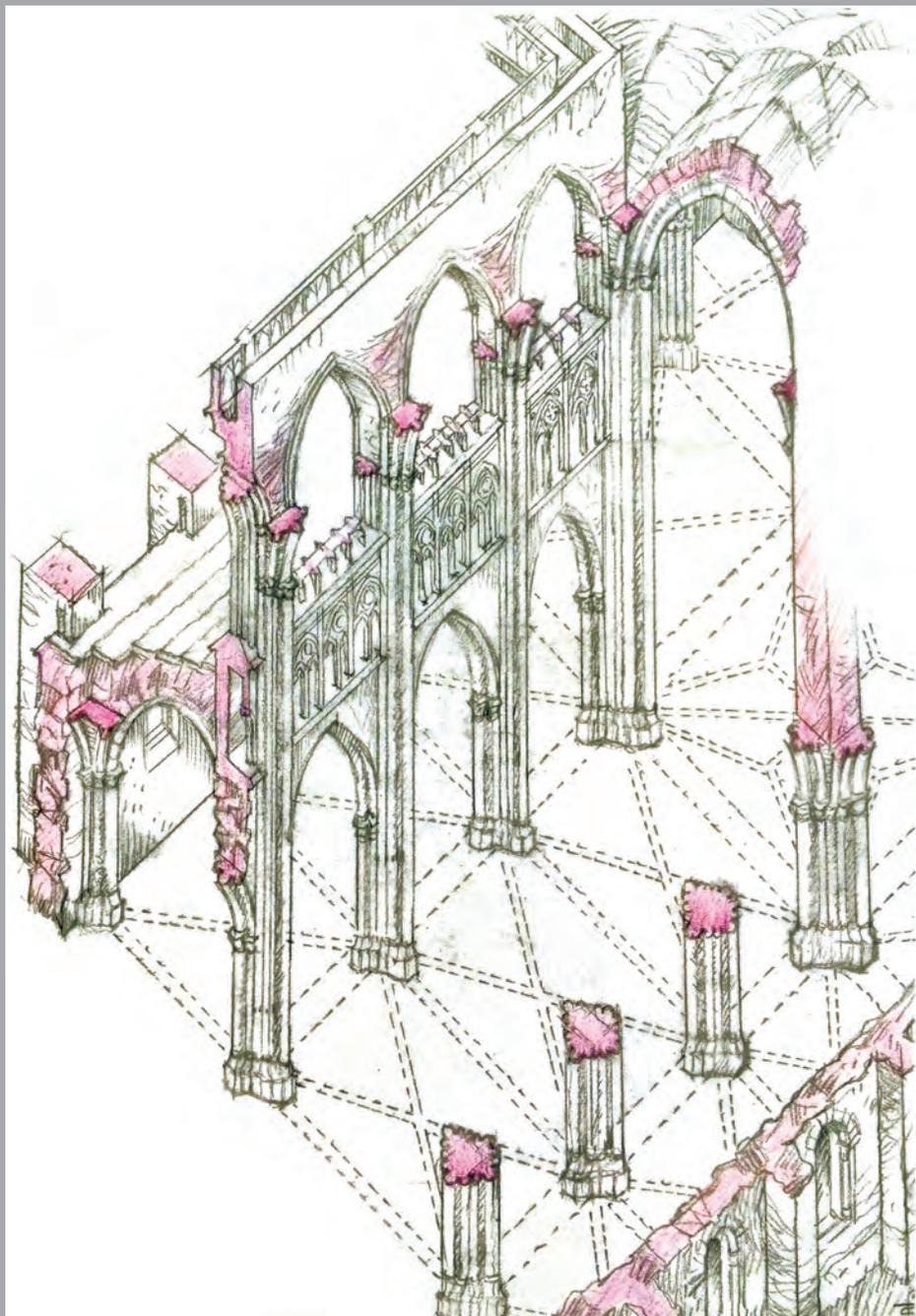


MÉMOIRES
DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DU MIDI DE LA FRANCE



Tomes LXXX-LXXXI - 2020-2021

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE

FONDÉE EN 1831 ET RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 10 NOVEMBRE 1850



TOMES LXXX-LXXXI

2020-2021

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-GARONNE

TOULOUSE

HÔTEL D'ASSÉZAT - Place d'Assézat - 31000 TOULOUSE

Comité de lecture et d'impression de ce volume :

Jean-Luc BOUDARTCHOUK, directeur adjoint scientifique et technique à l'Inrap Midi-Méditerranée
Quitterie CAZES, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès
Michelle FOURNIÉ, professeur d'histoire médiévale honoraire à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès
Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, docteur en histoire de l'art
Diane JOY, directrice du patrimoine à la Communauté d'agglomération du Grand Rodez
Jean-Michel LASSURE, docteur en histoire, UMR 5 608 UTAH-CNRS
Louis PEYRUSSE, maître de conférences honoraire d'histoire de l'art contemporain à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès
Bernard POUSTHOMIS, archéologue (HADES)
Nelly POUSTHOMIS, professeur d'histoire de l'art médiéval honoraire à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès
Michelle PRADALIER, professeur d'histoire de l'art médiéval honoraire à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès
Bernard SOURNIA, conservateur en chef honoraire du patrimoine

Coordination éditoriale : Anne-Laure NAPOLÉONE et Maurice SCELLÈS

Illustration de couverture : État restitué de la nef de la cathédrale de Bayonne en 1335. *Croquis de B. Sournia.*

Abréviations :

A.C. Archives communales (suit le nom de la commune).
A.D. Archives départementales (suit le nom du département).
A.M. Archives municipales (suit le nom de la commune).
A.M.M. Archéologie du Midi Médiéval.
A.N. Archives nationales (Paris).
B.M. Bibliothèque municipale (suit le nom de la commune).
B.N.F. Bibliothèque nationale de France.
B.S.A.M.F. Bulletin de la Société Archéologique du Midi de la France.
C.A. Congrès Archéologique.
M.A.S.I.B.L.T. Mémoire de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.
M.S.A.M.F. Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France.

*Achévé d'imprimer sur les presses
de l'imprimerie Escourbiac
81304 Graulhet
mars 2023
Dépôt légal : juin 2023*

Mise en page



art'air-éd.
atelier de mise en forme des livres
Pascale et Marc Balty - www.artair-edition.fr

Comité scientifique :

Claude ANDRAULT-SCHMITT, professeure d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Poitiers (CESCM)
Philippe ARAGUAS, professeur d'histoire de l'art médiéval honoraire à l'Université de Bordeaux 3 - Michel de Montaigne
Michel BATS, directeur de recherche honoraire au CNRS
Marc BOMPAIRE, directeur de recherche au CNRS au centre de recherches Ernest-Babelon et directeur d'études à l'École pratique des hautes études
Joëlle BURNOUF, professeure émérite d'archéologie médiévale à l'Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne
Jordi CAMPS, conservateur en chef au musée national d'art catalan (M.N.A.C) de Barcelone
Manuel CASTIÑEIRAS, directeur du Département d'Art et Musicologie à l'Université Autonome de Barcelone
Patrice CONTE, archéologue, conservateur au S.R.A. Limousin, chercheur au CESCM, Poitiers
Yves ESQUIEU, professeur émérite d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Provence
Jean-Michel GARRIC, attaché principal de conservation du patrimoine, chef de Service du Musée des Arts de la table, abbaye de Belleperche
Jean GUYON, directeur de recherche honoraire au CNRS
Étienne HAMON, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Picardie - Jules Verne, TRAME
Alexia LEBEURRE, maître de conférences en histoire et histoire de l'art moderne et contemporain à l'Université de Bordeaux 3 - Michel de Montaigne
Patrick LE ROUX, professeur émérite d'histoire antique à l'Université de Paris 13
Émilie D'ORGEIX, directrice d'études à l'EPHE, Paris
Daniel PARENT, archéologue du bâti à l'Inrap Auvergne - Rhône-Alpes
Patrick PÉRIN, conservateur général honoraire du Patrimoine, Directeur honoraire du Musée d'archéologie nationale et du Domaine du château de Saint-Germain-en-Laye
Philippe PLAGNIEUX, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne et à l'École nationale des chartes
Gérard PRADALIÉ, professeur émérite d'histoire médiévale à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès
François RÉCHIN, professeur en archéologie romaine et histoire ancienne à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour
Jérôme RUIZ, restaurateur de peintures
René SOURIAC, professeur émérite d'histoire moderne à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès
Jean-Louis VAYSETTES, ingénieur de recherche au S.R.A. d'Occitanie
Éliane VERGNOLLE, professeure honoraire d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Besançon, vice-présidente de la Société Française d'Archéologie

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE HÔTEL D'ASSÉZAT - PLACE D'ASSÉZAT - 31000 TOULOUSE

Tél. 05 61 23 67 98

Fondée en 1831, la Société Archéologique du Midi de la France réunit des historiens de l'art ou archéologues qui étudient et font connaître les « monuments » du Midi de la France. Ses travaux, communications et discussions, sont publiés chaque année dans un volume de *Mémoires*.

Sa bibliothèque, qui s'enrichit annuellement et depuis un siècle et demi de plus d'une centaine d'échanges avec des institutions françaises et étrangères est ouverte tous les mardis de 14 heures à 18 heures (sauf pendant les vacances scolaires).

Sur internet :

<http://societearcheologiquedumidi.fr/>

Une présentation de la Société, un compte rendu régulier de ses séances, des articles en ligne, un groupe de travail sur la *maison au Moyen Âge*...

Pour commander les numéros anciens (40 euros + frais d'envoi), envoyez un courriel à la Société Archéologique (samf@societearcheologiquedumidi.fr), avec vos nom, prénom et adresse.

SOMMAIRE

Mémoires

Patrice CABAU, Daniel CAZES, Louis PEYRUSSE, Henri PRADALIER et Bruno TOLLON <i>Hommages à Maurice Prin</i>	23
Philippe GARDES <i>Léon Joulin et la question du rempart de Vieille-Toulouse</i>	39
Anne BOSSOUTROT et Marie-Lys DE CASTELBAJAC <i>La restauration des peintures du bras nord de la basilique Saint-Sernin</i>	55
Laurent MACÉ <i>Le testament inédit de la reine Jeanne, comtesse de Toulouse (1199). Mémoire et parenté d'une Plantagenêt dans le Midi</i>	83
Valérie ROUSSET <i>L'ancienne cathédrale d'Albi, archéologie du bâti</i>	113
Valérie ROUSSET <i>La grange cistercienne de Naucelle</i>	141
Catherine VIERS <i>Le 10, rue Séguier - 2, impasse Bonhomme à Figeac</i>	155
Catherine VIERS <i>Le château d'Ornézan dans le Gers</i>	175
Bernard SOURNIA <i>Une abbaye dans la capitale des vicomtes de Béarn : la collégiale Saint-Pierre d'Orthez</i>	191
Jacques DUBOIS <i>Le portail Saint-Jean de la cathédrale de Limoges</i>	213
Jacques DUBOIS <i>Un grand chantier méconnu des années 1500 : la cathédrale d'Auch</i>	227
Bruno TOLLON <i>Emblématique et histoire de l'art : à propos de la cheminée de l'hôtel Molinier</i>	247
Stéphane PIQUES <i>La poterie peinte commingeoise et les fouilles nord-américaines des sites coloniaux du XVIII^e siècle</i>	261
Varia	
Guy AHLSELL DE TOULZA <i>L'église Saint-Amans près de Rabastens</i>	279
Gilles SÉRAPHIN <i>Le château de Bruniquel au temps de Nicolas Bachelier</i>	287
Bulletin de l'année académique 2019-2020	293
Bulletin de l'année académique 2020-2021	325

LE 10, RUE SÉGUIER - 2, IMPASSE BONHOMME À FIGEAC. ÉVOLUTION D'UN ÎLOT DU XIII^e AU XVIII^e SIÈCLE

par Catherine VIERS *

La rue Séguier correspond à une section d'un axe commercial important traversant la cité médiévale figeacoise. Prolongeant la rue d'Aujou, gardée à l'est par une porte fortifiée aujourd'hui disparue, elle s'ouvre à l'est sur la place Haute, actuelle place Champollion (fig. 1). De nombreux vestiges de cette période, notamment à l'extrémité de la rue Séguier, confirment l'existence de cette rue dès le XIII^e siècle : arcades de boutique, étages nobles soignés. Probablement au début du XIV^e siècle, la place Champollion fit l'objet de réorganisations spatiales, amputant alors une partie de l'îlot Séguier originel¹. Consécutivement à cet agrandissement, les façades de certains édifices furent reprises et réorientées. C'est notamment le cas de la maison dite « des Templiers » sur la place Champollion, avec ses larges baies à remplage. Des baies de ce type sont encore partiellement visibles au nord-ouest de la place des Écritures. Elles témoignent d'une ancienne façade, sur rue ou sur cour, actuellement disparue.

L'étude a porté sur un ensemble architectural réparti sur deux propriétés distinctes, le 10, rue Séguier, et le 2, impasse Bonhomme. L'ensemble donne sur l'espace public sur trois côtés, l'impasse Bonhomme à l'ouest, la rue Séguier au sud et l'impasse de la Monnaie à l'est. Au nord, il donne sur une andronne (fig. 2).

Configuration originelle avant le milieu du XIII^e siècle

Les constructions les plus anciennes, en élévation sur cette emprise, sont localisées 2, impasse Bonhomme. Nous en connaissons les deux façades en L sur la cour et la façade principale constituée par le mur mitoyen entre le 2, impasse Bonhomme, et le 10, rue Séguier (fig. 3). Ce bâtiment se développait au-delà de l'entremis vers le nord (le mur nord de l'entremis est postérieur), mais également au-delà des deux côtés sur les impasses. Le rez-de-chaussée sur cour offre une façade ordonnancée, rythmée par quatre portes identiques, les deux de l'angle possédant un piédroit commun, formant pilier. Ces portes étroites en arc brisé sont dépourvues de mouluration. La présence, au-dessus de l'arc d'encadrement, d'un court arc visible en parement externe, correspondant à l'arrière-vousure couvrant l'embrasure et ici traversante, placerait cette construction dans la seconde moitié du XIII^e siècle (fig. 4). Il n'existe pour cet état, au premier étage sur cour, qu'une extrémité de mur, aujourd'hui masquée par la tour d'escalier (Mr634). La tête de ce mur, bien finie, montre que très vraisemblablement la maçonnerie était relayée à ce niveau par un pan de bois, totalement disparu. Nous n'avons que peu d'éléments concernant la façade principale (sud), entièrement masquée et englobée par la construction du 10, rue Séguier. Elle se développe actuellement sur 14 m et ne semble posséder que deux niveaux (l'appareil change au-dessus et correspond à la surélévation moderne). On lui connaît une porte au rez-de-chaussée, dont seul un piédroit existe sur l'impasse de la Monnaie, et un piédroit de fenêtre situé au-dessus de cette porte (fig. 5). Le décor de cette fenêtre, tore

* Communication présentée le 7 janvier 2020, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2019-2020 », p. 304-305.

1. Anne-Laure NAPOLÉONE, *Figeac au Moyen Âge : les maisons du XI^e au XIV^e siècle*, Thèse sous la direction de M. PRADALIER-SCHLUMBERGER, Toulouse - Le Mirail, 1993 (éd. A.S.F.E., Camburat, 1998).

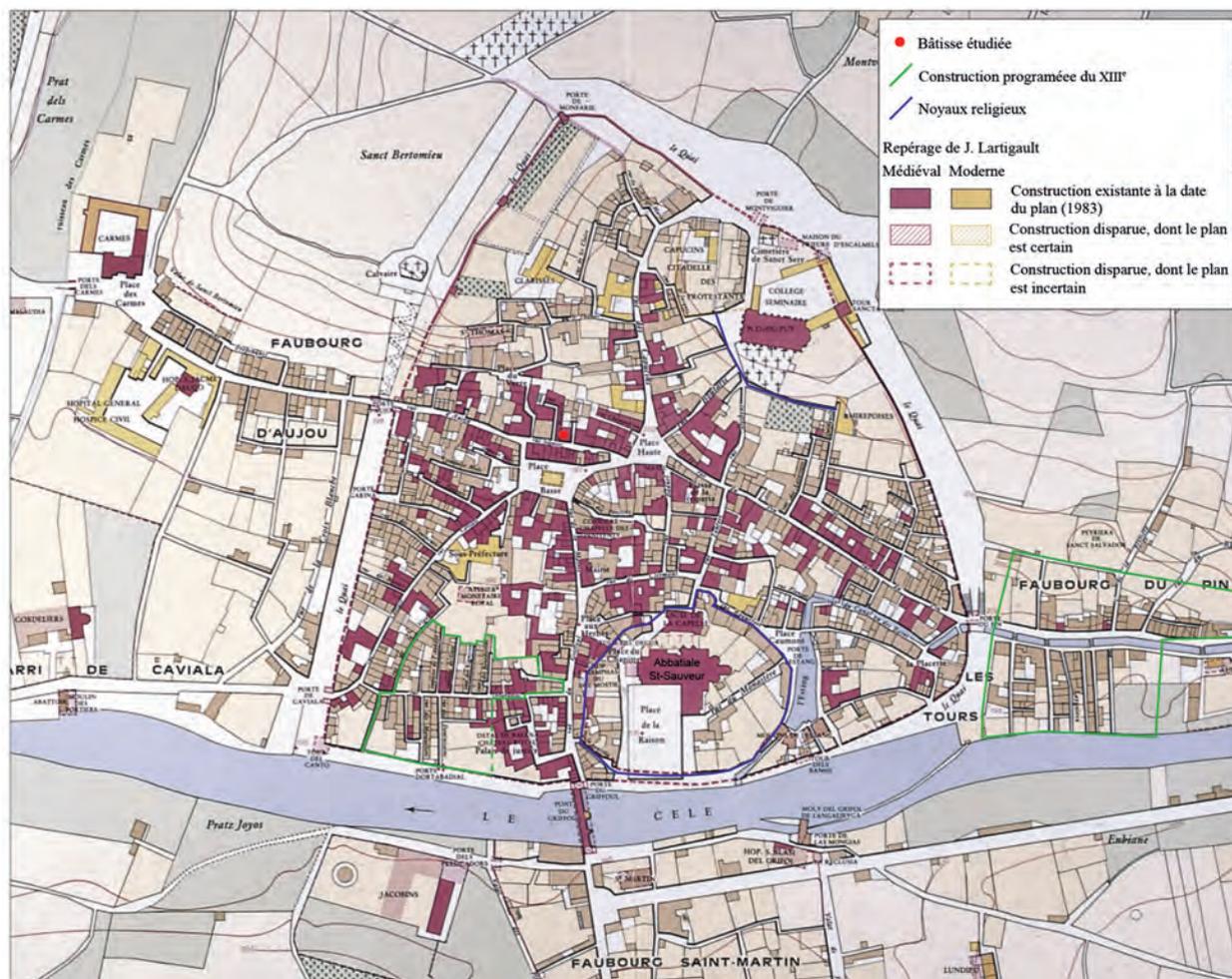


FIG. 1. PLAN DE FIGEAC AU MOYEN ÂGE, localisation de l'étude. E. Billaud sur plan extrait de Lartigaut (Jean), Figeac. Atlas historique des villes de France, Higounet (Charles), Marquette (Jean-Bernard) et Wolff (Philippe) (dir.), Paris, CNRS, 1983.

simple, chapiteau à feuilles d'eau et palmette illustre plutôt le XII^e siècle². La porte du rez-de-chaussée est, comme celles de la cour, sans mouluration ; son arc a été arraché, sa base, bûchée. Un claveau du couvrement de l'embrasure est tout ce qui reste de l'ouverture, qui pourrait correspondre, par comparaison avec les portes de la cour, à une ouverture de dimensions proches, mais probablement pas à un grand arc de boutique. Les seuls aménagements intérieurs connus pour le moment sont des placards, sur ce mur sud, au premier étage. L'un est un placard simple, couvert d'un arc brisé, avec feuillure et logette latérale (fig. 6, Pl203). L'autre placard est de même facture, mais il est jumelé et apparemment sans logette (Pl610, fig. 6).

Cette façade, qui se prolongeait vers la place des Écritures, ouvre à l'extérieur vers le sud. Son alignement correspond à une succession de limites encore présentes dans le cadastre actuel et, rue Saint-Thomas (n° 1), à la présence d'une autre façade illustrée par un grand arc brisé et un piédroit de fenêtre au-dessus (fig. 7). Ces indices témoignent de l'existence d'une rue aujourd'hui disparue, mais encore présente dans la seconde moitié du XIII^e siècle, parallèle à la rue Séguier, et donnant sur la place Champollion. La présence de cette rue avait déjà été signalée dans la thèse d'Anne-Laure Napoléone³. Son prolongement vers l'ouest, se perd au-delà de la rue Saint-Thomas. L'emprise de ce premier édifice a,

2. A.-L. NAPOLÉONE, *Figeac au Moyen Âge...*, p. 354.

3. A.-L. NAPOLÉONE, *Figeac au Moyen Âge...*, p. 354 et pl. 412.

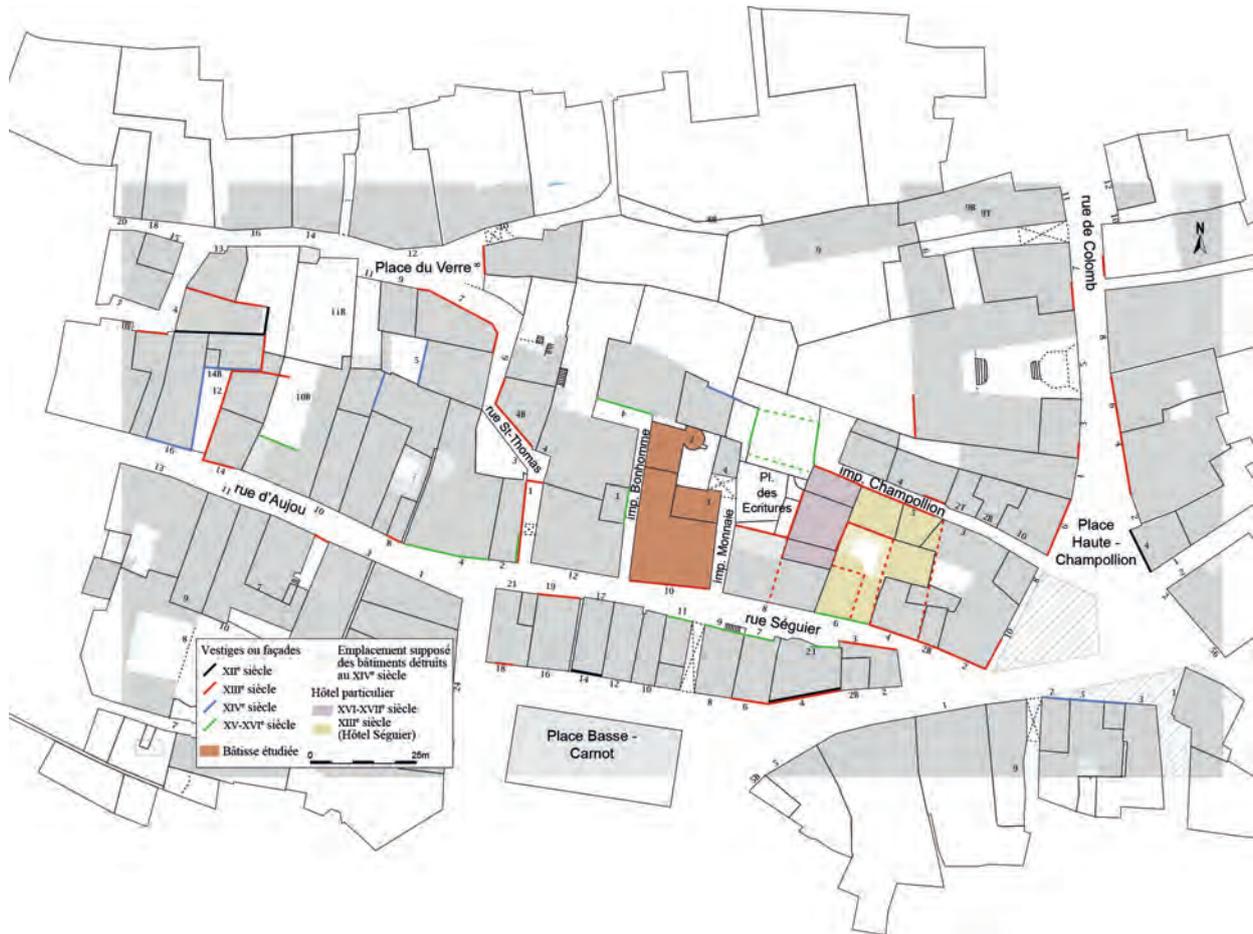


FIG. 2. CONTEXTE PATRIMONIAL autour du 10, rue Séguier. E. Billaud d'après les données du Service du Patrimoine de la ville de Figéac.

semble-t-il, été détruite au nord où les édifices repérés datent des XIV^e et XV^e-XVI^e siècles. La façade nord de ce bâtiment pourrait coïncider avec un alignement dans le parcellaire qui semble correspondre au fossile d'une rue antérieure au milieu du XIII^e siècle. On la suit à partir du n° 1 de la rue de Colomb, parallèlement au nord de l'impasse Champollion. Les façades du XIV^e siècle, et des XV^e-XVI^e siècles, au nord du bâtiment du 10, rue Séguier/2, impasse Bonhomme, matérialisent son emprise. Leur interruption prolonge l'impasse de la Monnaie et valide la création de cette ruelle au XIV^e siècle et la permanence de la rue est-ouest jusqu'au début de l'Époque moderne. Il semble donc que l'impasse Champollion soit contemporaine de la création de la rue Séguier, à la fin du XIII^e siècle (fig. 8).

Transformations à la fin du XIII^e siècle et au XIV^e siècle

La fin du XIII^e siècle

Vraisemblablement à la fin du XIII^e siècle, l'emprise du premier édifice fut réduite au nord et à l'ouest par la construction de nouveaux murs qui constituent encore aujourd'hui les façades sur l'impasse Bonhomme et sur l'entremis (fig. 3). Si la façade sur cour resta inchangée, les planchers furent néanmoins détruits à l'occasion de cette nouvelle disposition. Au rez-de-chaussée, la pièce du fond, contre l'entremis, fut dotée d'une cheminée sur le mur de l'entremis, encadrée par deux jours en fente. On remarque que son contrecœur n'est pas au niveau du sol, mais situé à 1 m au-dessus. Cette particularité suppose son utilisation dans le cadre d'une activité artisanale ou commerciale à définir. Cette pièce n'est éclairée que par des jours, situés en hauteur, de part et d'autre de la cheminée. Deux autres jours éclairent le



FIG. 4. REZ-DE-CHAUSSEE SUR COUR DU 2, IMPASSE BONHOMME, façade est. Cl. C. Viers.

rez-de-chaussée. Ces jours, larges de 50 cm, ouvrent à près de 4,50 m à l'extérieur, plus haut que le niveau du plancher du premier étage. Dotés d'un linteau en escalier et d'un appui taluté, ils cherchent la lumière, dans l'impasse étroite et sombre, aussi haut que possible. La porte en arc brisé, de petites dimensions, qui ouvre sur l'impasse Bonhomme, donne accès à une pièce qui n'a pu être visitée.

L'étage du nouveau bâtiment est doté de deux cheminées. L'une est aménagée dans le placard jumelé du premier état, sur la façade sud (fig. 6, Ch611). Des corbeaux formant consoles sont insérés sur les anciens piédroits du placard, et portent le faux manteau. Celui-ci enjambe le foyer en un arc segmentaire, appareillé en crossettes. Il est surmonté d'une corniche. La hotte pyramidale est partiellement incorporée dans le mur (fig. 9). Si l'arc surbaissé clavé

est connu à Figeac, dans la cave Béteille⁴ notamment, le support sur corbeaux ne semble pas d'usage. Au 2, impasse Bonhomme, il est vraisemblable que l'aménagement dans un ancien placard soit à l'origine de ce parti.

L'autre cheminée, sur l'impasse Bonhomme, est incorporée dans un coffre en encorbellement sur la rue, adoptant la forme de la hotte pyramidale, et surmonté d'une souche rectangulaire (fig. 13). Celle-ci a été modifiée, mais un des sommiers est encore en place dans le mur. Il est probable que les piédroits soient d'origine, déplacés. Ils sont constitués de deux colonnettes surmontées de petits chapiteaux très dégradés. Le manteau a été démonté (fig. 10). Deux coffres de latrines en saillie sur l'impasse sont localisés aux deux extrémités du bâtiment, et témoignent d'un niveau de confort élevé (fig. 19, Lat608 et 627). Afin de répartir les charges sur la maçonnerie de part et d'autre du vide généré par les latrines, des arcs de décharge les surmontent. L'épaisseur du mur ne suffisant pas à loger cet équipement, malgré l'encorbellement du coffre, les latrines de l'extrémité sud débordent également en saillie sur la salle (Lat608). Cet aménagement se greffe au mur de l'ancienne façade sur rue, détruit pour le raccourcir. Cette insertion, techniquement délicate, a, au cours du



FIG. 5. VESTIGES DU MUR MITOYEN ENTRE LE 10, RUE SÉGUIER ET LE 2, IMPASSE BONHOMME, porte au rez-de-chaussée et piédroit de fenêtre au-dessus. Cl. C. Viers.

4. Laurence MURAT, *Cave Béteille, Midi-Pyrénées, Lot, Figeac, Îlot Séguier*, rapport d'opération archéologique, Hadès, 2006, 50 p.

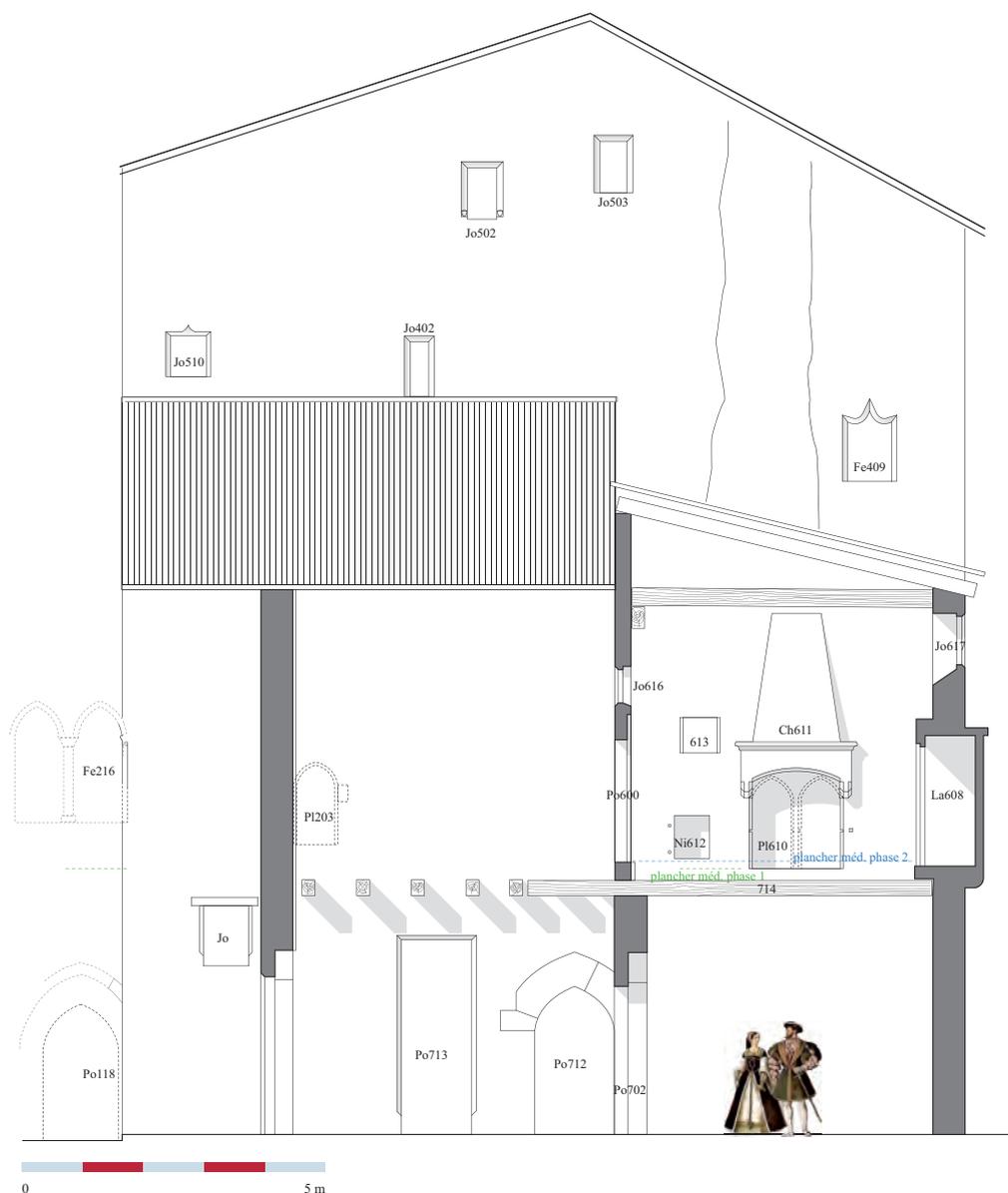


FIG. 6. COUPE EST-OUEST DU MUR DE FAÇADE ENTRE LE 10, RUE SÉGUIER ET LE 2, IMPASSE BONHOMME. DAO C. Viers.

temps, créé des désordres dans la maçonnerie et provoqué l'écartement des latrines en formant une large fissure. Elles sont néanmoins très bien conservées puisque le siège en pierre percée est complet. L'étroite porte qui permet d'y pénétrer est couverte d'un arc brisé, sa feuillure est extérieure, la porte ouvrant vers la salle (fig. 9). Les autres latrines ont été dégradées par leur transformation en fenêtre à la fin de l'Époque moderne. Une fenêtre ouvre également sur l'impasse (fig. 11). Bien que les arcs aient été détruits, on y reconnaît une fenêtre géminée. L'arc de son embrasure traversante en plein cintre est atypique pour Figeac, où elle est généralement en arc brisé. L'embrasure droite est agrémentée de coussièges. Une barre permettait de bloquer des volets intérieurs, dont les gonds sont encore présents.

Le doublement des latrines et des cheminées indique la partition en deux pièces de cet espace et témoigne d'un haut niveau de confort. Elles sont desservies par une galerie longeant la façade est, sur la cour⁵. Les murs sont agrémentés

5. Celle-ci a été datée par dendrochronologie d'entre 1284 et 1285.



FIG. 7. VESTIGES D'UNE FAÇADE MÉDIÉVALE RUE SAINT-THOMAS, arc de boutique et piédroit de fenêtre au-dessus. Cl. C. Viers.

de petites niches d'éclairage (fig. 19, Ni604 et 620) où pouvaient se loger des lampes (45 x 50 cm). Enfin des jours rectangulaires (dont deux de part et d'autre de la cheminée en coffre), situés en hauteur, complétaient l'éclairage de ces pièces et permettaient de compenser le peu de lumière issu de l'étroitesse de l'impasse. Comme pour le premier état, l'édifice ne comporte que deux niveaux en pierre. Cependant, la présence d'un jour sur l'entremis permet de supposer qu'un niveau en pan de bois sur l'impasse pouvait s'y superposer.

Fin XIII^e - début XIV^e siècle

C'est probablement dans un laps de temps assez proche que fut bâti le 10, rue Séguier. La jonction avec les deux façades sur l'impasse Bonhomme montre d'importants désordres. Trois maçonneries appartenant à trois phases différentes se rejoignent à cet emplacement : la première façade est-ouest du premier état, la façade sur l'impasse Bonhomme du n° 2 du deuxième état, enfin la façade sur cette impasse du 10, rue Séguier, dans un troisième état (fig. 12). Il n'est pas possible de l'affirmer avec certitude, mais on peut penser que la création de la rue Séguier fut concomitante de celles des deux impasses. L'ancienne façade est-ouest sur rue du 2, impasse Bonhomme, était-elle déjà condamnée lors de la construction du deuxième état de cet édifice ? C'est fort probable dans la perspective d'un projet urbain. Si elle n'était pas encore condamnée physiquement, le projet devait être annoncé. La construction du 10, rue Séguier, s'inscrit vraisemblablement dans ce projet global.

Ce bâtiment offre sur la nouvelle rue un bel ordonnancement de trois grands arcs de boutiques dans un rez-de-chaussée élevé de presque 6 m. Des jours devaient compléter la composition de cette façade (fig. 13). Deux paires de portes situées en fond de parcelle, une sur chaque impasse, donnaient accès à des zones de service et, via un escalier, aux parties résidentielles du premier étage. La portée importante des planchers (12 m) devait être soutenue par des piliers intermédiaires. C'est peut-être à l'un d'eux qu'appartient le chapiteau à pans coupés faisant aujourd'hui office d'appui d'une fenêtre sur l'impasse de la Monnaie (fig. 14). D'autres jours ouverts sur les impasses éclairent l'escalier ou d'autres espaces à définir. Parmi ceux-ci, un jour au linteau découpé d'un trilobe inscrit dans un rectangle permet de proposer une datation de la fin du XIII^e siècle ou du début du XIV^e siècle. Son insertion parfaite dans l'appareil du bâtiment date également sa construction. Le traitement particulier de ce jour indique-t-il l'emplacement d'un escalier ?

Au rez-de-chaussée en pierre, sur la rue Séguier, se superposait une façade en pan de bois. En témoignent les têtes des murs gouttereaux qui l'encadraient. Celles-ci sont agrémentées de culots figurés. Celui de gauche, encore en place, représente un chevalier, coiffé de son heaume à nasal complété par une bavière protégeant le bas du visage (fig. 15). Celui de droite manque, mais il s'agit probablement de la tête féminine qui a été insérée au fond de l'impasse de la Monnaie. Une barbette encadre son visage et elle est coiffée d'un touret (fig. 16). Les traits grossiers, des personnages masculins en particulier, et les yeux globuleux soulignés d'incisions profondes rappellent les modillons sculptés supports de l'encorbellement de l'Hôtel du Pont d'Or, avenue Émile-Bouyssou ⁶, du XIV^e siècle. Au 10, rue Séguier, ces figures

6. A.-L. NAPOLÉONE, *Figeac au Moyen Âge...*, p. 308 et pl. 338.

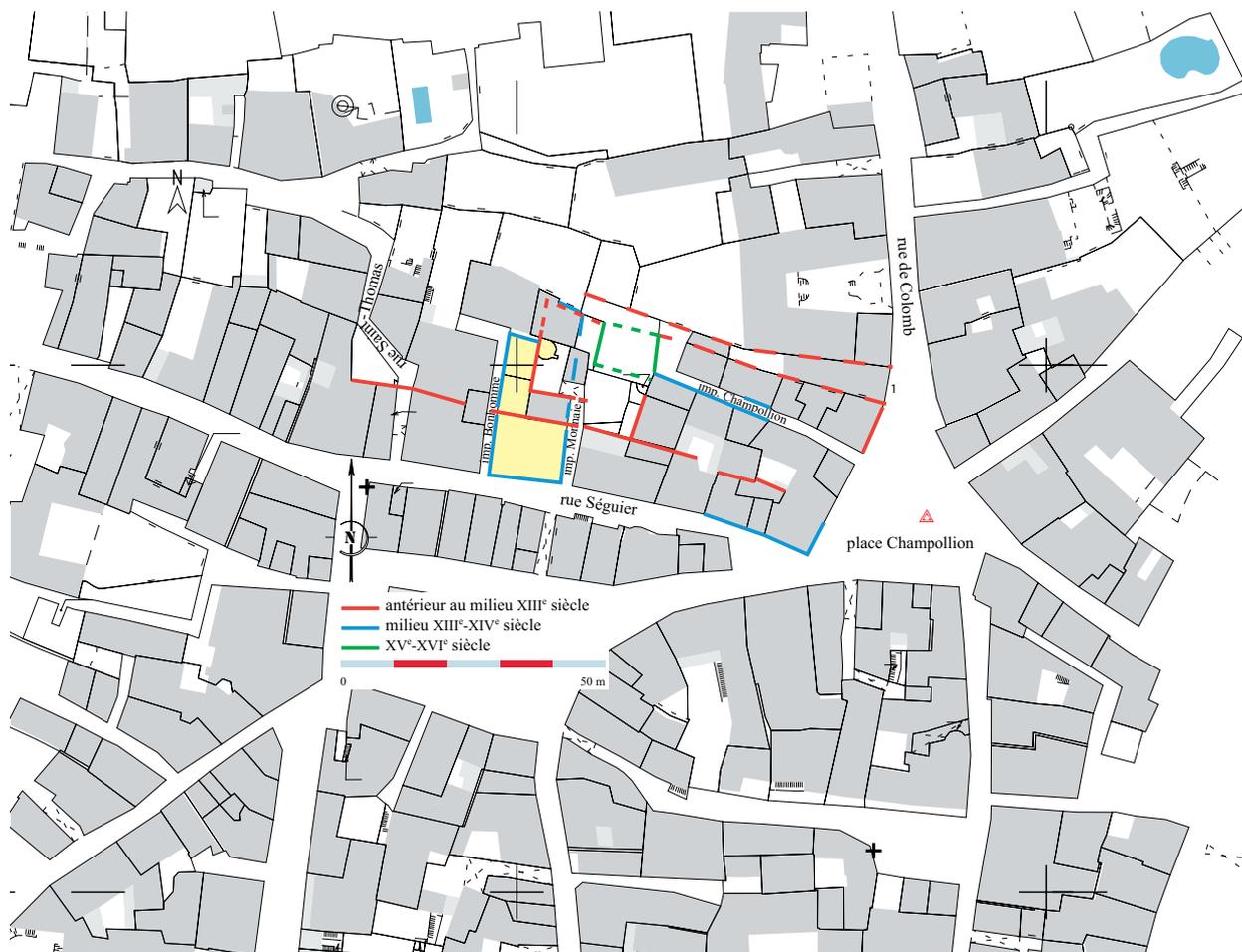


FIG. 8. PROPOSITION DE RESTITUTION DE RUES ANTÉRIEURES AUX GRANDS TRAVAUX DU MILIEU DU XIII^e SIÈCLE, à partir de l'inventaire du Service du Patrimoine. DAO C. Viers.



FIG. 9. CHEMINÉE AMÉNAGÉE DANS UN PLACARD ANTÉRIEUR ET LATRINES à l'étage du 2, impasse Bonhomme. Cl. C. Viers.



FIG. 10. VESTIGES D'UNE CHEMINÉE EN COFFRE au 2, impasse Bonhomme. Cl. C. Viers.



FIG. 11. FENÊTRE GÉMINÉE du 2, impasse Bonhomme. Cl. C. Viers.

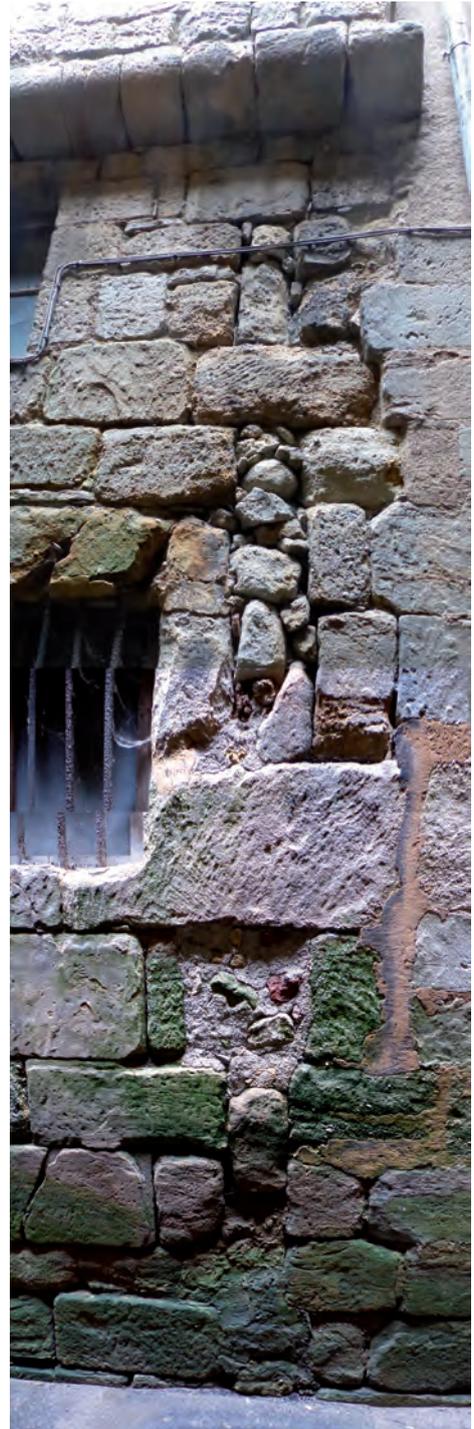


FIG. 12. DÉSORDRES DE LA MAÇONNERIE à l'intersection du 10, rue Séguier et du 2, impasse Bonhomme. Cl. C. Viers.

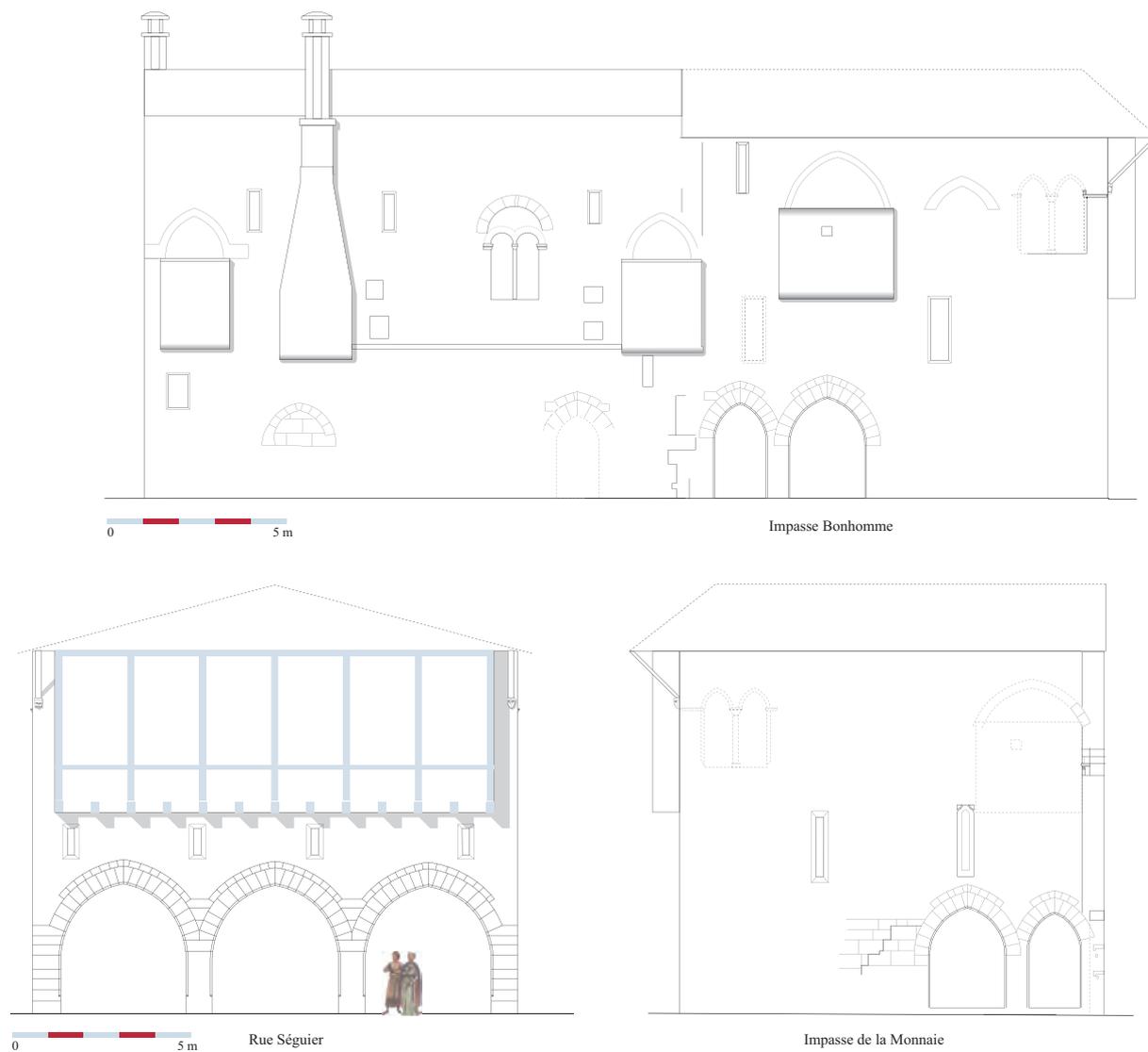


FIG. 13. RESTITUTION DES FAÇADES MÉDIÉVALES DU 10, rue Séguier et du 2, impasse Bonhomme. DAO C. Viers.



FIG. 14. CHAPITEAU DE PILIER MÉDIÉVAL, remployé comme appui d'une fenêtre sur l'impasse de la Monnaie. Cl. C. Viers.



FIG. 15. CULOT À FIGURE MASCULINE, sur la rue Séguier. Cl. A.-L. Napoléone.



FIG. 16. CULOT À FIGURE FÉMININE, en remploi, pendant du culot masculin sur la rue Séguier, sur lequel a été posé le départ des arcs issu de la fenêtre 216. Cl. C. Viers.

servaient-elles de support à une pièce de bois, c'est ce que laisse supposer leur sommet, plat. Leur position à moins de 1,50 m du sommet des murs gouttereaux laisse penser qu'ils pouvaient servir d'appui à des aisseliers soutenant la toiture et soulageant le pan de bois de cette charge, ce qui était souhaitable étant donné la largeur importante de la façade sur rue. C'est le seul témoignage que nous en ayons pour cette époque. L'équipement le plus visible est la présence de vastes latrines sur l'impasse Bonhomme (fig. 13). Comme celles du n° 2, elles empiètent en encorbellement sur l'espace public. Le coffre repose sur une ligne de corbeaux juxtaposés. La mince paroi (15 cm) est percée d'un petit jour carré. Le siège a disparu, mais l'ouverture de la porte indique qu'il se trouvait du côté opposé. Cette dernière, couverte d'un arc segmentaire se fermait de l'intérieur, comme le montre l'orientation de la feuillure (fig. 19 : Lat311). Il semble que des latrines du même type aient pu être installées en fond de parcelle, impasse de la Monnaie. Deux claveaux sans mouluration apparente et le négatif d'un troisième témoignent de la présence d'un arc de décharge dont la hauteur ne peut pas correspondre à une fenêtre (trop bas). La restitution de cet arc est complétée par le couvrement brisé du jour d'escalier situé à proximité, et permettant de localiser son axe. La dimension de cet arc correspond à celui qui se trouve en décharge des latrines de l'impasse Bonhomme (fig. 13).

Dans l'angle formé par la rue Séguier et l'impasse Bonhomme ouvrait une fenêtre (fig. 13). Un piédroit et le départ de la forme correspondante sont conservés. On ne distingue à l'heure actuelle qu'un décor de feuilles niché à la base de l'arc. La moulure est noyée dans l'enduit de la façade. La présence de ce petit décor sculpté suggère de restituer une forme couverte d'un arc brisé. Sa moulure reste à découvrir en dégarnissant le piédroit. Entre cette fenêtre et les latrines, un claveau et le négatif d'un extrados indiquent la présence d'un aménagement médiéval, détruit lors du percement d'une fenêtre moderne. Le claveau, dépourvu de mouluration, semble appartenir au couvrement d'une embrasure traversante, ou à un arc de décharge. L'emprise de cet aménagement ne laisse pas place à une fenêtre ternée, la fenêtre était donc gémignée. La position en altitude de cet équipement est trop basse pour appartenir à une autre fenêtre. Elle est trop haute pour être un contrecœur. L'hypothèse d'un évier peut en revanche être envisagée, ou celle d'un grand placard (fig. 13). On peut s'interroger sur la présence de fenêtres sur l'impasse de la Monnaie. L'appareil du mur de part et d'autre des fenêtres modernes ne paraît pas modifié. Il est possible qu'ait existé une fenêtre placée près de l'angle, à l'identique de celle de l'impasse Bonhomme. En effet, la tête de mur à l'emplacement de cette fenêtre paraît reprise. Le démontage du culot féminin corrobore cette hypothèse. Deux placards, percés dans le mur mitoyen avec le 2, impasse Bonhomme, peuvent appartenir à cette époque (fig. 19, Pl301a et 301b) : ils sont dépourvus d'étagère, mais bordés d'une feuillure.

La ténuité de ces vestiges limite fortement la compréhension de la disposition médiévale. Nous sommes en l'état en présence d'une vaste surface de presque 144 m² (12 x 12 m compte tenu de l'encorbellement du pan de bois). Il n'existe aucun indice de la présence d'un refend ; des piliers devaient donc soulager la portée des poutres du plancher. Des cloisonnements en pan de bois pouvaient également diviser l'espace, mais nous n'en avons aucune connaissance. Il manque par ailleurs à cette maison le témoignage de l'existence de cheminées, mais en possédait-elle ? La répartition symétrique des portes et des équipements (latrines) sur les deux impasses incite à envisager une division de l'espace par une partition nord-sud, en deux entités distinctes, disposant peut-être de deux escaliers. Les vestiges de la façade sont trop lacunaires pour qu'on puisse en assurer la localisation. On sait qu'il se trouve généralement face à la porte d'accès aux parties privatives, les plus petites, en fond de parcelle sur les impasses.

Des travaux d'ampleur autour de 1500

Les deux édifices subirent des transformations au tournant du XVI^e siècle, mais c'est au 10, rue Séguier, qu'ils eurent le plus d'ampleur.

Les aménagements du 10, rue Séguier

Le bâtiment fut divisé perpendiculairement à la rue Séguier par un puissant mur de refend qui s'inséra contre le piédroit occidental de l'arc de boutique central (fig. 3). La mise en place de ce mur provoqua la destruction de tous les planchers médiévaux. Dans l'angle en fond de parcelle, sur l'impasse de la Monnaie, fut installée une tour d'escalier de plus de 4 m de côté. Le bâtiment fut surélevé d'un étage. Un niveau intermédiaire vint subdiviser le rez-de-chaussée médiéval. La poutre maîtresse du nouveau plancher est soutenue au rez-de-chaussée par un pilier de bois chanfreiné (fig. 17 et 20). Des aisseliers contreventent le chapeau qui soulage la poutre. Tous les niveaux furent dorénavant desservis par l'escalier en vis continu (fig. 19). Sa porte en ogive est agrémentée d'un décor soigné et opulent. Les piédroits sont moulurés de tores en amande retombant sur des bases prismatiques. Sur le tympan se dessine une grande accolade surmontée d'un écu armorié, probablement celui du commanditaire, encadré d'un soleil et d'une lune (fig. 18).



FIG. 17. PILIER DU XV^e SIÈCLE, en place au rez-de-chaussée du 10, rue Séguier. Cl. C. Viers

Les ouvertures du rez-de-chaussée médiéval ne furent pas modifiées, si ce n'est qu'elles se répartirent à présent sur deux niveaux, des baies barlongues modernes étant percées au-dessus des arcades. L'absence d'aménagements de confort et la permanence des jours permettent de supposer que l'on garda un rez-de-chaussée commercial ou artisanal et un entresol lié aux mêmes activités.

Les deux étages supérieurs furent toujours dévolus à la résidence. Au premier, trois cheminées, deux du côté occidental et une du côté oriental, ont été incorporées dans le refend central (fig. 19 et 20). Comme celui-ci est porteur de toutes les cheminées de cette époque, son épaisseur d'un mètre trouve là son explication. Au deuxième étage, il est traversé en son milieu par des portes jumelles (Po302 et 316), percées entre les cheminées (Ch315 et 317), ce qui fait supposer la division de ce niveau en deux pièces. De part et d'autre des latrines, deux placards sont ouverts dans le mur de l'impasse Bonhomme. La fenêtre géminée est bouchée, une fenêtre à croisée installée à la place de l'évier supposé (Fe309). Un décor de faux-appareil faisant alterner des pierres noires et crème bordées de rouge est peint sur ce mur, visible de part et d'autre de la fenêtre. Les arêtes de l'embrasure sont bordées d'une bande jaune. Des décors végétaux agrémentent les pierres



FIG. 18. PORTAIL ARMORIÉ DE L'ESCALIER DU XV^e SIÈCLE SUR L'IMPASSE DE LA MONNAIE, desservant le 10, rue Séguier. Cl. C. Viers.

claires. La seconde pièce ne semble éclairée que par un jour, probablement d'origine médiévale. Un placard jumelé y est ouvert dans le mur mitoyen avec le 2, impasse Bonhomme (Pl314a et 314b). La grande pièce donnant sur l'impasse de la Monnaie est largement éclairée par deux fenêtres à croisée (Fe306 et 307). Une grande cheminée aux piédroits moulurés assure le confort (Ch304). Dans cette pièce, les piédroits des portes jumelées sont peints d'un faux appareil noir sur fond clair (fig. 20 et fig. 21).

Le troisième étage est surélevé sur la construction médiévale. Il comporte quatre pièces, deux de chaque côté du refend (fig. 23). On accède depuis l'escalier à la plus grande, du côté de l'impasse de la Monnaie. Une fenêtre à croisée ouvre de ce côté (Fe406). Une cheminée intégralement conservée sur le refend chauffe la pièce (Ch403). Au nord, un jour éclaire un petit espace probablement cloisonné. De part et d'autre de la cheminée, deux portes desservent les pièces donnant sur l'impasse Bonhomme (fig. 23 plan, Po404A et 404B ; fig. 24). Celles-ci ne comportent pas de cheminée. Elles sont en revanche ouvertes de fenêtres à croisées (Fe411 et 412), dont les coussièges et la croisée sont intacts. La pièce du fond est agrémentée d'un placard. Une autre petite fenêtre au linteau délardé d'une grande accolade ouvre dans le mur nord. La pièce sur la rue Séguier possède également une fenêtre à croisée sur l'impasse. À gauche de cette fenêtre subsiste un décor peint, alors qu'il est masqué par des peintures postérieures de l'autre côté de la fenêtre. Ce riche décor est d'une grande élégance (fig. 21 et 22). Le registre bas est composé de deux rangs de cadres rouges.

Dans ceux du haut, des bandes noires remplissent les carrés. Trois rangs de frises séparent le registre haut. La frise du bas est encadrée de bandes rouges. Elle fait alterner des fleurs à quatre pétales avec des motifs géométriques en brun sur fond jaune. Au-dessus règne une frise de trèfles jaunes sur fond noir. Le motif supérieur s'insère dans une ligne ondulée cernée de noir. Chaque onde est remplie d'entrelacs en ligne noire, bordés de rouge sur fond jaune. De grandes gerbes végétales, dessinées en noir sur un fond blanc cassé, ornent le registre haut. Posées sur une fine ligne horizontale, les gerbes en éventail font alterner des lignes épaisses et fines. Au bout de chacune, des feuilles sont délicatement peintes. Entre ces grandes gerbes s'insèrent de petites touffes d'herbes également fleuries. Dans la partie supérieure du mur, un semis de petites feuilles lancéolées jaunes se détache sur un fond noir. La facture de ce décor très riche est d'une grande délicatesse. Il ne fait aucun doute que le bâtiment recèle d'autres grandes plages de décors peints, masqués et protégés par les peintures postérieures. En effet, les deux niveaux résidentiels conservent des peintures.

En l'état, trois pièces ont livré des enduits peints (fig. 21), mais la couverture actuelle fait présumer la conservation de ces enduits dans toutes les pièces. Leur dégagement permettrait d'avoir une vision d'ensemble du programme pictural de cet édifice au tournant du XVI^e siècle. On remarque que les fenêtres ont deux profils de moulure. Le plus simple est composé d'un cavet, le second juxtapose deux cavets séparés par un listel. Pour autant, toutes ces fenêtres sont certainement contemporaines, le choix de la moulure illustrant probablement le statut plus ou moins important de la pièce.

À cette époque, la façade sur la rue Séguier était toujours en pan de bois. En témoigne le plancher du quatrième niveau qui conserve le changement d'orientation des poutres portant l'encorbellement⁷. Il faut probablement lui restituer des fenêtres comparables à celles de la maison du 13, rue Séguier, située en face (fig. 25).

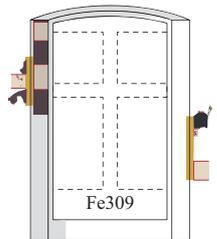
7. Des travaux ultérieurs ont révélé que ce plancher (masqué lors de la rédaction de cet article) était peint. Voir à ce sujet l'article d'Emmanuel MOUREAU, « Figeac, 10, rue Séguier. Découverte d'un plafond armorié du milieu du XV^e siècle », *Bulletin Monumental*, t. 180-1, 2022, p.6-8. Une datation par dendrochronologie donne 1450 pour l'abattage des bois.



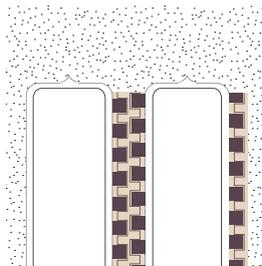
FIG. 19. PLAN DU DEUXIÈME ÉTAGE, PHASÉ.
DAO C. Viers.



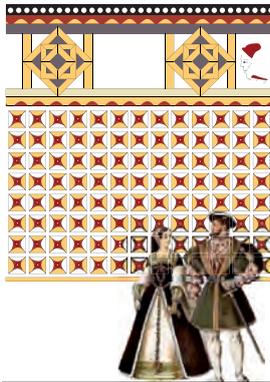
FIG. 20. COUPES SUR LE MUR DE REFEND CONSTRUIT AU XV^e SIÈCLE, qui porte toutes les cheminées. DAO C. Viers.



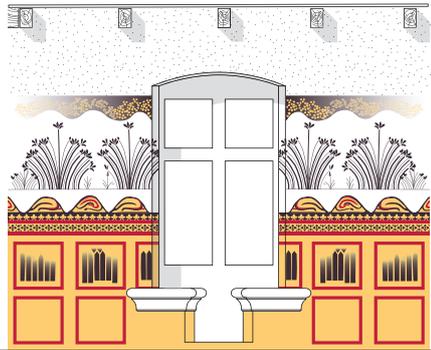
10, rue Séguier, troisième étage



10, rue Séguier, troisième étage



2, impasse Bonhomme, premier étage



10, rue Séguier, quatrième étage



FIG. 21. LES DÉCORS PEINTS DES DEUX ÉDIFICES. DAO C. Viers.



FIG. 22. COUPE LONGITUDINALE SUR LES DEUX ÉDIFICES, vue vers l'impasse Bonhomme. DAO C. Viers.

Le programme architectural des parties résidentielles montre que l'on a privilégié les pièces donnant sur l'impasse de la Monnaie. C'est de ce côté que se trouvent les deux pièces les plus vastes, ouvertes des fenêtres les plus ouvragées et dotées des cheminées les plus grandes. Il faut probablement y voir les pièces de réception, tandis que les chambres étaient concentrées sur l'impasse Bonhomme. C'est aussi de ce côté que se trouve le portail ouvragé d'accès à l'escalier. Tous les décors peints identifiés sont du côté de l'impasse Bonhomme. Il serait très intéressant de connaître ceux des pièces de réception, pour avoir une vision d'ensemble du programme pictural de cette maison.

Les aménagements du 2, impasse Bonhomme

La principale nouveauté dans le 2, impasse Bonhomme, est l'abandon du pan de bois sur cour, remplacé par de la maçonnerie. Fait rare à Figeac, la construction est mixte, en pierre pour les encadrements de baies et l'ossature, et en brique, utilisée comme remplissage et cloisonnement (fig. 26).

À l'étage, donc, si la façade nord n'existe plus, celle de l'est présente deux portes couvertes d'arcs brisés (Po 623 et 600) et une demi-croisée (fig. 19). L'encadrement de la croisée est bordé d'un chanfrein, amorti sur un congé. À l'intérieur, les deux parties de l'ouverture sont dotées d'une feuillure. Les portes sont absolument semblables. Leur encadrement de pierre est à arêtes vives, sans mouluration. L'arc extradossé est épais de 42 cm, doté d'une clé. Chacune d'elles est surmontée d'un petit jour rectangulaire au pourtour chanfreiné. Ces portes donnaient sur une galerie distributive en bois dont certaines poutres sont en place. L'encorbellement de bois, plus court sur la façade sud semble montrer que la galerie ne se retournait pas, mais permettait d'accéder à ce corps, dont la façade était en pan de bois. En effet, il n'existe vraisemblablement pas de communication entre l'aile ouest et l'aile sud dans le bâtiment, cloisonné dans le prolongement

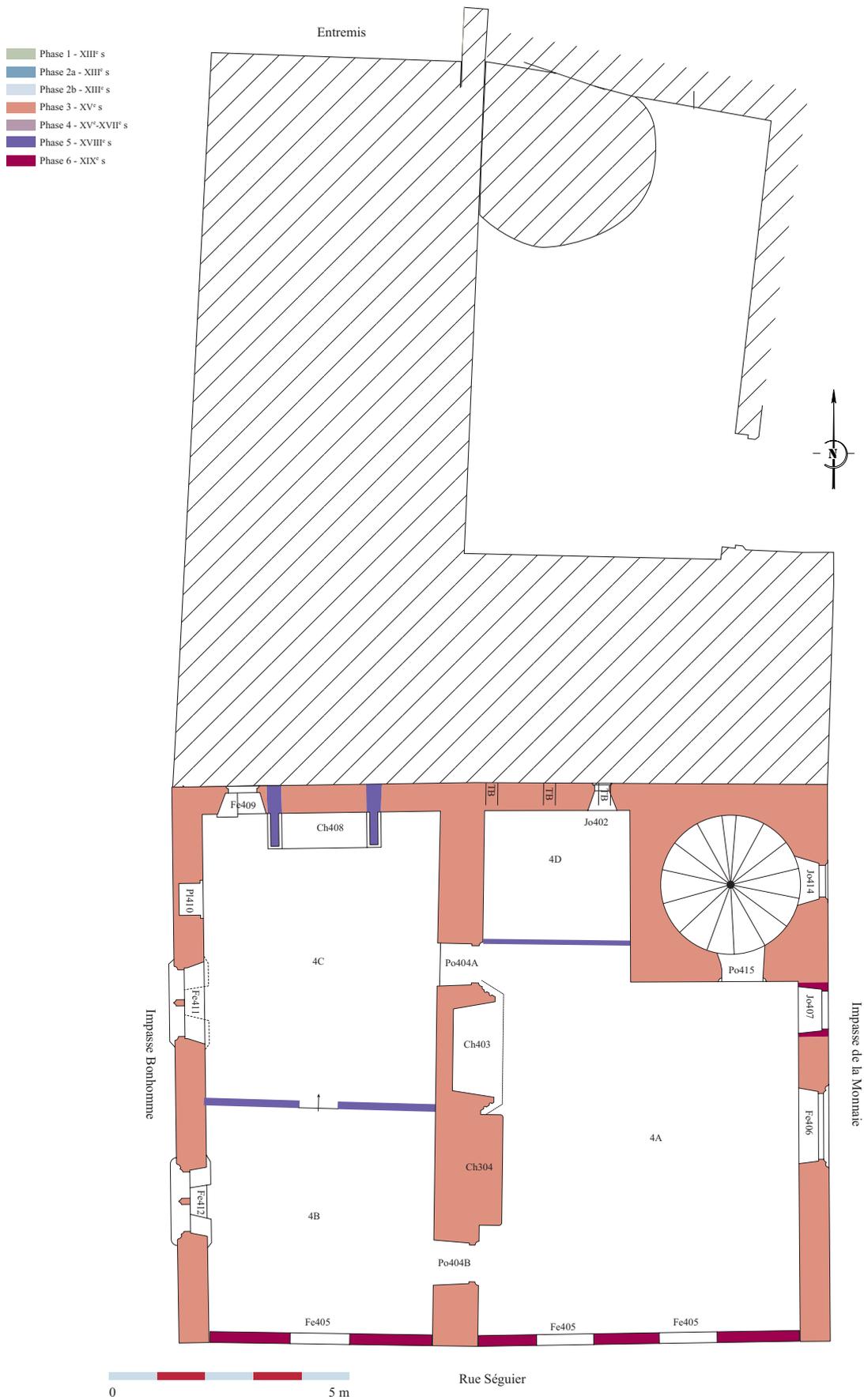


FIG. 23. PLAN DU TROISIÈME ÉTAGE DU 10, rue Séguier. DAO C. Viers.



FIG. 24. LA SALLE SUR L'IMPASSE DE LA MONNAIE, AU TROISIÈME ÉTAGE DU 10, RUE SÉGUIER.
Cl. C. Viers.



FIG. 25. MAISON A PAN DE BOIS DU 14, RUE SÉGUIER. Cl. C. Viers.

de la façade sur cour (mur 635) par un mur de brique (mur 636). La trace d'un collage, au niveau de l'encadrement de pierre de la porte, pourrait matérialiser l'encadrement de cet accès (fig. 19, « porte »).

Les deux pièces donnant sur l'impass conservent des enduits muraux. La plus petite des pièces comporte un faux-appareil, orné d'une fleurette au centre de chaque bloc (fig. 27). Dans l'autre, le décor est plus complexe (fig. 21 et 22). Une plinthe blanche, haute de 1 m, s'achève par une bande jaune. Sur près de 1,90 m de haut se juxtaposent des carrés de 18 cm de côté, qui forment un motif en tapis. Ils sont redécoupés par des arcs de cercles, formant avec le recul des quadrilobes jaunes et blancs. Le centre rouge est marqué par une fleur à quatre pétales rouge plus sombre avec un petit cœur blanc. Une frise jaune à ondes rouge surmonte le panneau. Au-dessus, bordés d'une bande jaune pâle en bas et grise en haut, des losanges jaunes et gris, dans lesquels sont inscrits des carrés et de nouveaux losanges, alternent avec des panneaux figurés et peut-être d'autres motifs géométriques. Parmi ces figures, un personnage barbu coiffé de rouge est dessiné de profil. Une nouvelle frise rouge, cette fois à ondes jaune, borde les losanges, puis une bande noire à ligne de pois blancs⁸. Ce décor exceptionnel est conservé sur trois des murs de cette salle.

La fin de la période moderne

La fin de la période moderne

Le 2, impasse Bonhomme

Un escalier en vis continue est construit dans l'angle de la cour (plan en fig. 19). Pour autant, dans sa construction d'origine, cet escalier ne dessert pas le 2, impasse Bonhomme. La porte qui donne accès à la galerie distributive est un percement postérieur, comme les étages. Cet escalier semble donc dévolu à un autre bâtiment, situé au nord de la cour. Il détruit en partie la galerie distributive. Les ouvertures sont dotées de chanfrein, et les appuis illustrent la période moderne, sans précision. La construction est de piètre qualité, faite de petits moellons d'un grès clair et de matériaux divers. La date de la mise

8. Anne-Laure NAPOLÉONE, « Des décors peints dans la maison » dans *Figeac, une histoire d'archéologie*, Figeac, 2017, p. 20-23.



FIG. 26. L'ÉTAGE SUR COUR DU 2, IMPASSE BONHOMME, en pierre et brique. Cl. C. Viers.



FIG. 27. DÉCOR DE FAUX-APPAREIL à l'étage du 2, impasse Bonhomme. Cl. C. Viers

en place de cet escalier reste à préciser, entre la fin du XVI^e et le XVII^e siècle. Le reste du bâtiment ne semble pas subir alors d'importantes modifications. Cependant, la cheminée sur l'impasse Bonhomme est transformée : il semble qu'on déplace les piédroits pour réduire son emprise, et modifier sa hauteur ; le manteau d'origine est détruit, remplacé par une maçonnerie de fortune utilisant des pierres issues d'un cordon régissant au profil en quart de rond.

Le 10, rue Séguier

La structure du bâtiment devait présenter au XVIII^e siècle des signes de faiblesse puisqu'on décida de la consolider en construisant un très puissant plancher « à la française » entre le troisième et le quatrième étage. La structure de ce plancher ceinture l'ensemble des maçonneries en limitant les déformations. Profitant de cette assise solide, une cheminée fut installée au quatrième étage, dans la pièce du fond, contre le mur mitoyen. Sa mise en place semble avoir créé d'importants désordres dans la maçonnerie, puisque la petite fenêtre à accolade qui la jouxte est fracturée par une importante fissure. La construction du plancher à la française, dans l'alignement du rez-de-chaussée en pierre, date l'abandon du pan de bois⁹.

Le plancher entre le deuxième et le troisième étage fut rehaussé. La porte d'accès de l'escalier en vis devenue trop basse n'était dès lors plus utilisable. On y établit un placard et on perça une autre porte, dans le mur opposé de la tour d'escalier. Cette porte donne sur un petit

vestibule, qui desservait probablement deux appartements répartis de part et d'autre du refend. En effet, les deux portes à accolade furent bouchées et on les aménagea aussi en placards. On perça une porte à travers le refend pour desservir l'appartement côté impasse Bonhomme. Ce percement détruisit la cheminée qui se trouvait à cet emplacement et elle fut réaménagée, en la réduisant. L'autre cheminée de ce côté fut aménagée sur le même modèle. La cheminée existant dans l'autre appartement fut également partiellement détruite et chemisée par un coffrage de bois.

Les croisées des fenêtres sur l'impasse de la Monnaie furent alors démontées. On entailla dans les cavets de la moulure des feuillures de volets, tandis que les linteaux étaient délardés pour leur donner un cintre. Sur l'impasse

9. Ce plancher a été daté depuis par dendrochronologie d'entre 1448 et 1451. L'encorbellement du premier étage est donc abandonné dès cette époque.

Bonhomme, la fenêtre du deuxième étage subit le même sort. Celles de l'étage furent épargnées ; le meneau de l'une d'elles fut cependant enlevé. On retrouve ces éléments (croisillons et meneaux) en emploi dans les piles maçonnées qui soutiennent la toiture dans le *soleilho*, ce qui date sa mise en place du XVIII^e siècle. Un fragment d'enduit peint a également été remarqué dans le remplissage maçonné entre les piliers. Il reproduit la frise géométrique alternée de fleurs de la fenêtre du quatrième étage de la rue Séguier. Pourtant, cette frise ne peut provenir de ce pan de mur, puisqu'elle est doublée ici d'un décor d'ondes rouge, à l'instar du décor du 2, impasse Bonhomme. L'aménagement de latrines au premier étage doit correspondre à la même époque. En effet, on a vu qu'à l'époque précédente ce niveau en entresol devait fonctionner avec les activités commerciales du rez-de-chaussée. C'est probablement lors de la dévolution de ce niveau à la résidence que furent donc installées des latrines, en profitant de l'ébrasement d'un des jours médiévaux. Enfin, des fenêtres furent percées pour permettre l'habitation.

Cette opération, bien que limitée par son statut à un constat « en l'état » des deux édifices, a permis de retracer les différentes phases de construction et d'évolution de deux entités de l'îlot Séguier.

La première phase, antérieure au milieu du XIII^e siècle, est mal cernée du fait des importantes modifications qu'a subies le bâtiment. La disparition de ses limites vers les impasses et son prolongement vers le nord au-delà de l'entremis ne permettent pas de comprendre la disposition de l'édifice. Sa façade sur l'espace public, devenue le mur mitoyen entre les deux entités, témoigne de l'existence d'une rue jusqu'à la fin du XIII^e siècle. On reconnaît son tracé dans le cadastre actuel, sur lequel on la suit de la place Champollion jusqu'à la rue Saint-Thomas. Dans cette rue, une arcade de boutique surmontée d'un piédroit de fenêtre médiévale en est le vestige physique.

La construction du 10, rue Séguier, à la fin du XIII^e siècle ou au début du XIV^e siècle, matérialisa la condamnation de cette rue et la création d'un nouvel axe. Le phasage des constructions montre que le nouveau tracé des impasses a débuté au 2, impasse Bonhomme. Pour autant l'alignement des façades illustre probablement un projet urbain unique. Sur la rue Séguier, le rez-de-chaussée en pierre est relayé au premier étage par un pan de bois en encorbellement. Impasse Bonhomme, le pan de bois est réservé à la cour. Ce bâtiment concentre des éléments atypiques à Figeac pour la période médiévale, avec une fenêtre géminée à embrasure traversante en plein cintre, puis à l'époque suivante, avec l'utilisation d'une maçonnerie mixte de pierre et de brique.

Le 10, rue Séguier, fut lourdement remanié au XV^e siècle avec l'adjonction d'un puissant refend qui porte toutes les cheminées. On le suréleva d'un étage. À cette époque une hiérarchie s'affirme entre les deux impasses, les plus belles pièces ouvrant sur l'impasse de la Monnaie.

Les deux édifices conservent de grandes plages d'enduits peints du XV^e siècle. Ces décors inédits sont opulents, et les peintures de la fin de l'Époque moderne masquent, en les protégeant, d'autres pans de murs peints à dégager. Ces nouvelles découvertes, concernant plusieurs pièces d'une même résidence, permettraient d'en mieux comprendre le programme pictural.

